

COFOP

SECTEUR PRÉFORMATION

Le secteur préformation du COFOP (Centre d'orientation et de formation professionnelles) s'adresse aux jeunes qui ont besoin de consolider leur projet professionnel et d'acquérir les savoirs de base en vue d'une insertion en formation professionnelle.

EN DÉTAIL

Le COFOP est une école de métiers accueillant en externat à Lausanne des adolescents et adolescentes libérés de l'école obligatoire et présentant des difficultés d'apprentissage. Son secteur Préformation propose deux types de préapprentissage. Les jeunes y sont encadrés par des maîtres d'enseignement ou socioprofessionnels et bénéficient de l'appui de conseillers en orientation.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ Être libéré-e de la scolarité obligatoire.
- ✓ Avoir entre 15 et 18 ans.
- ✓ Avoir effectué des démarches en vue d'une insertion professionnelle (stages, postulations).

LE SECTEUR PRÉFORMATION

Le secteur Préformation vise à permettre aux jeunes de découvrir des métiers, d'acquérir des bases techniques, de combler des lacunes scolaires, de renforcer des acquis et d'effectuer des démarches en vue d'une place de stage ou de formation.

Deux offres de transition spécifiques (1 an) sont proposées :

- les unités Ateliers d'orientation professionnelle (AOP)
- les unités CHARTEM

Chacune des unités propose 60 % d'activités pratiques en atelier et 40 % d'activités scolaires en classe (particulièrement français et maths), d'entretien d'orientation et de périodes d'insertion. Le programme compte 30 heures hebdomadaires.

LES ATELIERS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (AOP)

Les jeunes n'ayant pas encore choisi un métier peuvent envisager une admission dans les ateliers d'orientation professionnelle (OP) du COFOP. L'objectif des ateliers OP est de familiariser les participant-e-s avec des métiers dans différents domaines. L'encadrement est assuré par des maîtres socioprofessionnels et par un conseiller ou une conseillère en orientation.

DEMANDE DE PRESTATION

La demande d'admission se fait en fin de scolarité obligatoire via le dossier Transition 1.

Informations détaillées sur www.vd.ch/orientation, rubrique Pour les jeunes sans solution de formation à la fin de l'école obligatoire (T1).

La décision d'admission est communiquée dans le courant de l'été.

LES UNITÉS CHARTEM

Les deux unités proposées s'adressent à des jeunes qui manifestent un intérêt pour un métier de l'un des domaines suivants :

UNITÉ	DOMAINES
TECHNIQUE	Automatique / Bois / Electricité / Mécanique-cycle / Mécanique automobile / Peinture / Polymécanique / Autres ateliers techniques
SERVICES	Commerce / Vente / Coiffure / Couture

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Après du conseiller ou de la conseillère en orientation de l'établissement scolaire fréquenté.

Voir aussi la fiche [COFOP – Secteur Formation](#)

Les préapprenți-e-s travaillent sur des projets individuels et collectifs, et sont encadrés par des assistant-e-s de préformation, jeunes professionnels venant d'obtenir leur CFC. La proximité d'âge facilite l'échange d'expériences et favorise le cheminement vers un choix assumé.

SUR INTERNET

www.vd.ch/orientation